



*Judge David Ginzburg
Ermou Street - Athens*

Athènes, 01/02/2026

À toutes les parties concernées

Objet : Création d'une commission pour la réouverture du procès Médée.

Je m'appelle David Ginzburg. J'ai été juge, mais aujourd'hui, je suis un homme qui s'interroge sur la recherche de la vérité.

J'écris ces mots pour celui que je suis aujourd'hui, non plus un juge, mais un homme, avec une main qui tremble avec l'âge et un cœur alourdi par les pensées.

Au cours des années que j'ai passées derrière ce banc, j'ai prononcé des centaines de sentences, convaincu – peut-être à tort – que je pouvais toujours distinguer le bien du mal. Mais aujourd'hui, après de nombreuses années et des nuits sans sommeil, je reconnais que dans un cas particulier, **je me suis sans doute trompé. Et cette erreur a eu un impact réel et humain sur la vie d'une femme.**

Je me souviens bien du jour de son procès. J'étais un juge en début de carrière, mais mes premiers succès m'avaient rendu confiant dans mes capacités innées pour ce rôle. Elle était calme, mais ses yeux trahissaient une souffrance que, aveuglé par mon rôle, j'ai prise pour de la froideur. Je n'ai pas su lire ce que sa dignité essayait de cacher. Je me suis arrêté aux apparences, aux faits bruts, négligeant les contours, les nuances, les raisons plus profondes. Peut-être n'ai-je pas écouté attentivement.

Aujourd'hui, alors que j'apprends ce jour sa mort dans la cellule où je l'ai condamnée, **je vois tout à travers le prisme du remords et de l'expérience que le temps impose.** Je me demande si cette sentence était vraiment juste. Je me demande si j'ai **vraiment** compris l'histoire de cette femme.



Cofinancé par
l'Union européenne

Numéro de projet :
2024-2-FR01-KA210-SCH-000295678

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.



J'avoue, peut-être pour la première fois de ma vie, que je suis déchiré, essayant de discerner entre ce que dictent la raison et les lois, et ce que dit mon cœur.

Je m'adresse à vous avec humilité. J'espère que vous pourrez me comprendre. S'il existe une chance, aussi minime soit-elle, de réparer mes torts, je la saisirai. La loi a son propre calendrier et ses propres règles, mais la véritable justice a des devoirs plus élevés : elle doit être universelle, équitable, et transcender le temps qui passe.

C'est pourquoi, aujourd'hui, afin d'éviter qu'une erreur humaine fondée sur des préjugés, des informations corrompues et une mauvaise écoute ne condamne injustement quelqu'un, je déclare mon intention de rouvrir le dossier d'une autre femme, qui n'a peut-être jamais été vraiment entendue. Une mère, peut-être coupable, peut-être victime ; une femme, peut-être féroce, peut-être détruite, mais qui est entrée dans l'histoire comme coupable. **Je parle de Médée.**

Rouvrir le dossier de Médée, c'est rechercher la justice là où l'histoire n'a peut-être construit que la condamnation. C'est revenir dans cette cellule, à cette sentence, à ces yeux que je n'ai pas compris. Pour dire : **cette fois, je vais vraiment écouter.**

Si j'ai eu tort à l'époque, si je n'ai pas su voir au-delà du silence, il est temps maintenant de donner au moins une chance à elle, à Médée, et à toutes les femmes dont la douleur et les souffrances ont été réduites à la culpabilité.

Aujourd'hui, je vois ce que je ne voyais pas alors : la dignité qui résiste sous le regard critique, les mots réduits au silence par la honte, les gestes incompris, les questions jamais posées. Je veux que Médée soit entendue non pas comme un mythe ou un monstre, mais comme un être humain.

Je n'aurai de repos que lorsque son histoire, dans son intégralité, sera considérée avec un regard et un esprit ouverts.

Le travail d'un juge n'est pas si différent de celui d'un historien. Tout comme l'historien, le juge est appelé à enquêter sur des événements passés et à établir la vérité ; tout comme l'historien, le juge est censé travailler non pas avec son



Cofinancé par
l'Union européenne

Numéro de projet :
2024-2-FR01-KA210-SCH-000295678

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.



imagination, mais avec des choix et des reconstructions basés sur des « données » préexistantes.

C'est pourquoi j'ai lancé une enquête qui m'a permis de recueillir des informations importantes sur Médée et son histoire, ainsi que sur ceux qui ont participé à ces événements tragiques.

Ce que je souhaite maintenant, c'est que ces informations soient analysées par ceux qui, comme moi, sont animés par un désir de justice et veulent poser de nouvelles questions, sans s'arrêter aux apparences et aux préjugés.

Rouvrir le dossier de Médée ne signifie pas seulement juger un personnage du passé, mais aussi poser de nouvelles questions sur la justice, le rôle des femmes dans l'histoire et la manière dont le pouvoir de la narration a influencé la perception de la vérité pendant des siècles.

À cette fin, je vais prendre l'initiative de créer une commission mixte composée d'historiens du droit, d'experts en mythologie grecque, de psychiatres légistes, ainsi que de citoyens possédant des compétences, des connaissances et des expériences de vie différentes, afin que :

- **Une audience symbolique des témoins**, y compris Jason, Créon, la nourrice et d'autres personnages secondaires, puisse être reconstituée à partir des sources disponibles.
- Une **éventuelle requalification du crime** attribué à Médée puisse être obtenue en tenant compte du statut psychologique et social des femmes dans le contexte antique.

Toute personne qui accepte cette intention peut soumettre sa candidature afin d'acquérir tout le matériel en ma possession susceptible de faciliter la reconstitution de la vérité et la recherche de la justice.

Avec mes sincères remerciements,



Cofinancé par
l'Union européenne

Numéro de projet :
2024-2-FR01-KA210-SCH-000295678

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.